

---

## Fiche thématique

### « Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) »

---

Notre offre de FTLV doit s'adresser à un public large et permettre une formation diplômante, courte ou longue, intéressante et qualifiante. Elle doit combiner les dispositifs de formation initiale classique, de formation par alternance et de formation continue pour conforter la collaboration avec le secteur socio-économique. Cette offre de formation doit répondre aux défis actuels et s'engager de façon volontariste dans le cadre du Plan étudiant : **proposer une FTLV lisible, cohérente, en forte articulation avec la recherche et favoriser les partenariats avec le monde socio-économique et le développement des ressources propres.**

**La formation Bac+1 est l'une de nos priorités.** Il nous **faudra adapter la formation et offrir un premier cycle rénové** afin de mieux prendre en compte les problématiques d'aide à la réussite d'orientation progressive présentes dans le Plan Etudiant. **La mise en place de nouveaux dispositifs doit se faire dans le cadre de groupes de travail et en concertation** avec les acteurs des différentes filières (responsables de formation, membres de la CFVU, représentants des composantes, élus étudiants). L'adhésion des acteurs à un projet construit en commun sera un gage de réussite. La recherche d'un modèle de cadrage unique ne nous semble pas pertinent. Les discussions cibleront :

- L'effort important qui doit être fait dans l'innovation pédagogique (plateformes numériques d'autoévaluation, classe inversée, pédagogie par projets, mise en place de cours tutorés...).
- La politique proactive indispensable dans la mise en place de stages et de modules de compétences pour rendre les formations plus professionnalisantes.
- La mise en place, avec souplesse, d'une année de remise à niveau (ou un S1') en fonction des différentes filières.
- Le développement de l'interdisciplinarité.

L'investissement pédagogique implique une reconnaissance effective de l'engagement des enseignants chercheurs par des décharges adaptées.

**Les dispositifs d'accompagnement des nouveaux étudiants doivent être renforcés et répondre au « Plan étudiant » :**

- Structurer à partir des services existants un **guichet unique** au service de l'étudiant et de la pédagogie, par une démarche de concertation. Il aura pour rôle : l'accueil, l'accompagnement, l'aide à l'orientation, à la réussite et à l'insertion professionnelle.
  - Faire du PPP (Projet Professionnel et Personnel) un élément structurant des dispositifs d'aide à la réussite.
  - Mettre en place des reconnaissances effectives des étudiants s'engageant dans le tutorat par l'acquisition d'ECTS reconnus dans la formation de l'étudiant comme cela existe dans le cadre de l'engagement associatif, maintenant reconnu sous la forme de 3 ECTS.
-

Une recherche de qualité doit s'accompagner du souci de la formation des chercheurs de demain et de leur insertion dans le monde socio-économique. Cela implique une politique volontariste concernant les masters et une politique doctorale ambitieuse, claire et concertée avec tous les partenaires institutionnels (Unités de recherche, I-Site, LabEx, EquipEx, composantes responsables de la formation de master, Ecoles doctorales, ComUE, Région), qui visera à rendre l'UdL attractive pour les jeunes chercheurs et faire d'elle une référence en matière d'encadrement.

- Proposer **une offre de Masters constituant un soutien à la stratégie de recherche** de l'Université dans des domaines d'excellence, une offre qui permettra d'accroître notre visibilité à l'international.
- **Une grande université doit afficher ses ambitions pour la formation au niveau bac+8.** l'augmentation du nombre de docteurs est une priorité et c'est la mission de l'université d'assurer l'articulation entre le master et le doctorat, indispensable pour susciter des vocations et former les candidats en amont. La création d'Ecoles Universitaires de Recherche et de « Graduate Schools » au sein de l'I-Site doit se faire en collaboration avec les six Ecoles Doctorales régionales, dont les missions transversales sont, certes coordonnées par la ComUE, mais qui sont toutes officiellement portées par l'UdL. Un soin tout particulier sera apporté à la recherche de financements de thèse dans les secteurs déficitaires et le budget de l'établissement en matière de contrats doctoraux sera abondé.